

# Édito

## Révolte au sommet

Par Jean-Claude Matgen

Les membres de la Cour de cassation n'ont pas la réputation d'être des personnages particulièrement fougueux. Leur communication est généralement pour le moins maîtrisée. La plupart d'entre eux ne sont pas connus pour nourrir des idées contestataires et beaucoup respectent voire chérissent l'ordre établi. La sortie, dimanche, à la RTBF, de leur "chef", le premier président Jean de Codd, n'en prend que plus de relief. En accusant le gouvernement Michel de vouloir assécher la justice, en parlant d'Etat voyou, le plus haut magistrat du pays ne fait, pourtant, que confirmer ce qu'il avait dit à "La Libre" et au Parlement, au printemps 2015. S'il revient à la charge c'est qu'aux côtés de nombreux "collègues", il estime que les choses vont en s'aggravant et qu'il existe des signes montrant que le pouvoir exécutif, à travers ses réformes, s'est mis en tête de mettre au pas un pouvoir judiciaire qu'il considère depuis longtemps comme un gêneur. Ces accusations, on les a entendues dans la bouche de la présidente de l'Association syndicale des magistrats, d'avocats comme M<sup>r</sup> Pierre Chomé, du président du tribunal de première instance de Bruxelles, Luc Hennart. Du côté du gouvernement, il s'est toujours trouvé quelqu'un pour reprocher à ceux et celles qui les proféraient un côté suspect, des amitiés politiques douteuses, un caractère trop entier. Qu'elles soient aujourd'hui reprises, avec une force sans précédent, par un juge à la longue expérience, connu pour peser ses mots avec une balance de pharmacien et qui occupe le faite de la hiérarchie judiciaire, constitue à n'en pas douter un événement que MM. Michel, Geens et consorts ne pourront ignorer, sauf s'ils veulent démontrer, par l'absurde, que la colère montante des magistrats est bel et bien fondée.